

Paris, le 18 juin 2015

Le Directeur académique des services de
l'Éducation Nationale, chargé du 1^{er} degré

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré public,

S/C de Mesdames et Messieurs les
inspecteurs de l'Éducation Nationale,
chargés de circonscription

Affaire suivie par :
William ADAN
Gestionnaire bureau DE2
william.adan@ac-paris.fr
Tél : 01.44.62.35.55

Sabine REBOURS
Chef du bureau DE2
sabine.rebours@ac-paris.fr
Tél : 01.44.62.42.12
Fax : 01.44.62.41.72

RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS

CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE
94, avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72
Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr

Circulaire n15AN0101

A AFFICHER ET A DIFFUSER

**Objet : Mouvement complémentaire de l'enseignement spécialisé -
Affectations à la rentrée scolaire 2015.**

P.J : Liste des postes vacants et mention des vœux à formuler.

Vous trouverez ci-joint la liste des postes de l'enseignement spécialisé restés
vacants à l'issue du mouvement départemental 2015.

Le présent appel à candidature s'adresse aux enseignant(e)s :

- Bénéficiant d'une priorité médicale (prioritaire)*.
- En formation CAPA-SH et resté(e)s sans poste au mouvement 2015 (prioritaire),
- Titré(e)s de l'enseignement spécialisé et qui n'occupent pas un poste dans l'enseignement spécialisé (groupe 1),
- Stagiaires CAPA-SH des années 2013 et 2014 resté(e)s sans poste au mouvement 2015 (groupe 1).
- Ayant sollicité la formation CAPA-SH mais non admis(es) (groupe 2),
- Non titré(e)s de l'enseignement spécialisé et ayant participé au mouvement départemental (groupe 2),
- Volontaires pour ce type de fonction (groupe 2).

Vous trouverez ci-jointe la liste des postes de l'enseignement spécialisé restés vacants à l'issue du mouvement départemental 2015.

Ces postes seront pourvus dans l'ordre de priorité suivant : prioritaires* puis groupe 1, puis groupe 2.

* Les priorités au titre du handicap ne justifiant de la capacité à enseigner à certains publics aux besoins particuliers, les vœux seront examinés et peuvent faire l'objet d'un refus de la part de l'administration.

Certains postes proposés étant des postes à commission (la nature des fonctions sera indiquée en **gras**) il pourra être demandé pour ces postes à ce qu'un entretien ait lieu avec l'inspection de l'ASH afin qu'un avis puisse être émis

Vous classerez seulement les postes souhaités par ordre de priorité (de rang 1 à 5 par exemple), **en indiquant en face des intitulés des postes demandés, les numéros que vous souhaitez leur attribuer dans la colonne « rang du vœu ».**

Vous voudrez bien retourner le tableau ci-joint **complété pour le mercredi 24 juin 2015 à 12h00 au plus tard, délai de rigueur**, par courriel ayant pour titre « **Participation au mouvement complémentaire 2015** » au bureau DE2, aux adresses suivantes : william.adan@ac-paris.fr ET sabine.rebours@ac-paris.fr.

Nota bene : Il est demandé à chaque candidat(e) de ne pas altérer le document en quelque manière que ce soit à l'exception des champs à remplir (et éventuellement le titre).

Il pourra vous être demandé de remplir à nouveau le document si celui-ci était rendu illisible suite à des manipulations malvenues (changement du type de document (.xlsx, .pdf, .odt. etc...), modification des lignes et/ou colonnes, modifications des informations concernant les postes proposés.

signé

Benoît DECHAMBRE